

19 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
COURBEVOIE

11 N° de publication :  
(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

3 080 744

21 N° d'enregistrement national : 18 00390

51 Int Cl<sup>8</sup> : A 41 H 3/00 (2018.01), A 41 H 3/08

12

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22 Date de dépôt : 02.05.18.

30 Priorité :

43 Date de mise à la disposition du public de la  
demande : 08.11.19 Bulletin 19/45.

56 Liste des documents cités dans le rapport de  
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du  
présent fascicule*

60 Références à d'autres documents nationaux  
apparentés :

Demande(s) d'extension :

71 Demandeur(s) : MPGR SAS Unipersonnelle — FR.

72 Inventeur(s) : LEFRANC ANGELIQUE.

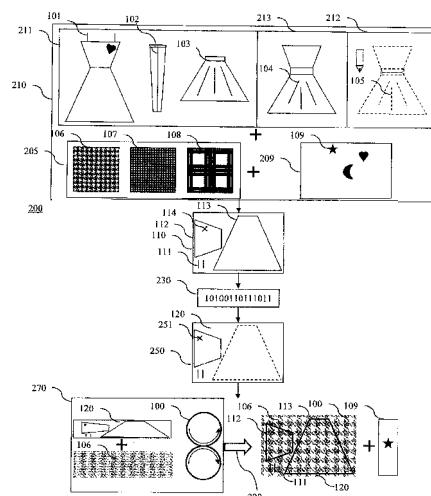
73 Titulaire(s) : MPGR SAS Unipersonnelle.

74 Mandataire(s) : MPGR.

54 PROCEDE DE PERSONNALISATION D'UN KIT DE DECOUPAGE ET KIT DE DECOUPAGE AFFECTANT.

57 La présente invention concerne un procédé de  
personnalisation (200) d'un kit de découpage (100) sur requête  
d'un consommateur et le kit de découpage (100) réalisé par  
le procédé. Le procédé de personnalisation (200) comprend  
des étapes de génération d'un modèle de couture (210), de  
communication d'un patron de couture (110), d'une impres-  
sion du patron de couture (250) sur un support de patron  
(120) et l'adhésion du support de patron (270).

Le kit de découpage (100) personnalisé comprend le  
textile (106, 107, 108) collé sur le patron de couture (110).



FR 3 080 744 - A1



### **Domaine de l'invention**

Le domaine de la présente invention concerne celui des procédés de personnalisation et notamment celui des kits de découpage et de couture.

### **Art antérieur**

5 De nos jours, l'opération actuelle de patronage d'un vêtement pour le grand public est composée de 7 étapes et peut prendre 1 à 3 h. Par ailleurs, les opérations de pliage de tissu, de positionnement des pièces, d'épinglage et de tracé des contours à découper sont des opérations délicates. Si elles ne sont pas effectuées correctement, le consommateur risque de ne pas obtenir un résultat semblable à celui  
10 recherché.

De plus, le format des patrons de couture actuellement commercialisés pour le grand public est le format A0. Il est plus judicieux que le patron de couture soit 2 fois plus large de sorte à correspondre à la largeur d'une laize de tissu, afin d'éviter au consommateur de plier sa laize de tissu en 2, opération délicate.

15 Certains logiciels ont été conçus pour ne placer qu'une seule taille sur une planche de largeur d'une laize de tissu or il serait plus que préférable de permettre au consommateur de pouvoir placer différentes pièces d'un même vêtement dans toutes les tailles sur une seule et même planche de la largeur d'une laize de tissu.

### **20 Exposé de l'invention**

La présente invention a pour but de résoudre tout ou partie des inconvénients mentionnés ci-dessus sous la forme d'un procédé de personnalisation d'un kit de découpage sur requête d'un consommateur ; le kit de découpage étant configuré pour la confection d'un vêtement par le consommateur ; le procédé de  
25 personnalisation comprenant les étapes suivantes :

- génération d'un modèle de couture ; le modèle de couture comprenant un patron de couture présentant une pluralité de dessins de pièces d'assemblage ;

- communication du patron de couture à un dispositif d'impression ;
- impression du patron de couture sur un support de patron ;
- 5 – adhésion du support de patron sur un textile de sorte à former un ensemble à découper ; et,
- découpage de l'ensemble à découper de sorte à former un kit de découpage comprenant le support de patron et le textile.

10 Ainsi, grâce à cette disposition, l'opération de patronage d'un vêtement est facilitée et les opérations de pliage de tissu, de positionnement des pièces et d'épinglage ne sont plus effectuées par le consommateur de sorte que le résultat obtenu est proche de celui recherché. De plus, le format des patrons de couture correspond à la largeur d'une laize de tissu tout en permettant la possibilité de placer différentes pièces d'un même vêtement dans toutes les tailles sur une seule et même planche de la largeur d'une laize de tissu.

15 Selon un mode de réalisation, la taille du patron de couture correspond à la taille d'une laize.

Ainsi, grâce à cette disposition, l'opération de pliage est supprimée.

20 Selon un mode de réalisation, l'étape de génération du modèle de couture comprend une étape de sélection ou une étape de création du modèle de couture.

Ainsi, grâce à cette disposition, le consommateur peut personnaliser le vêtement qu'il souhaite confectionner.

25 Selon un mode de réalisation, l'étape de génération du modèle de couture comprend une étape d'acquisition de la requête ; la requête comprend la création d'un modèle de couture, la sélection d'un modèle de couture ou émission d'un modèle de couture.

Ainsi, grâce à cette disposition, il est possible de soumettre au consommateur un modèle particulier et/ou de créer son modèle de couture.

Selon un mode de réalisation, l'étape de génération du modèle de couture comprend une étape d'accusé de réception.

Ainsi, grâce à cette disposition, la soumission d'un modèle de couture est confirmée.

- 5 Selon un mode de réalisation, l'étape d'adhésion est réalisée par calandrage à chaud et/ou à froid.

Ainsi, grâce à cette disposition, le support de patron ne subit pas de déformation, d'aplatissement contrairement à une opération de laminage.

- 10 Selon un mode de réalisation, l'étape d'adhésion comprend l'application d'une couche thermocollante, d'un support adhésif double face et/ou d'une couche adhésive à base d'acrylique.

Selon un mode de réalisation, l'étape d'adhésion comprend une étape de repositionnement du support de patron.

- 15 Ainsi, grâce à cette disposition, le support de patron est repositionnable grâce à la composition de la couche thermocollante, du support adhésif double face et/ou de la couche adhésive à base d'acrylique contrairement aux résines thermoplastique à base de Polyéthylène.

Selon un mode de réalisation, le procédé de personnalisation comprend la sélection et/ou la fourniture d'un accessoire.

- 20 Ainsi, grâce à cette disposition, un accessoire peut être sélectionné ou fourni.

Selon un mode de réalisation, l'étape d'impression comprend l'impression d'un emplacement d'un accessoire.

- 25 Ainsi, grâce à cette disposition, l'accessoire peut être positionné selon le consommateur.

La présente invention concerne un kit de découpage pour la confection d'un vêtement par le consommateur ; le kit de découpage consistant en un textile collé à un patron de couture ; le patron de couture comportant une pluralité de dessins de pièces d'assemblage.

Ainsi, grâce à cette disposition, l'opération de patronage d'un vêtement est facilitée et les opérations de pliage de tissu, de positionnement des pièces et d'épinglage ne sont plus effectuées par le consommateur de sorte que le résultat obtenu est proche de celui recherché.

5 La présente invention concerne un kit de couture pour la confection d'un vêtement par le consommateur ; le kit de couture comprenant un kit de découpage selon l'invention et un accessoire.

10 Ainsi, grâce à cette disposition, l'opération de patronage d'un vêtement est facilitée et les opérations de pliage de tissu, de positionnement des pièces et d'épinglage ne sont plus effectuées par le consommateur de sorte que le résultat obtenu est proche de celui recherché tout en permettant une personnalisation grâce à l'emplacement de l'accessoire.

15 D'autres caractéristiques et avantages de l'invention apparaîtront mieux à la lecture de la description qui suit d'un mode de réalisation de l'invention donné à titre d'exemple non limitatif.

### Liste des figures

20 L'invention sera mieux comprise à l'aide de la description détaillée qui est exposée ci-dessous en regard de la figure unique représentant un exemple de procédé de personnalisation fournissant un kit de couture comprenant un kit de découpage **100**.

Dans la description détaillée qui va suivre la figure définie ci-dessus, les mêmes éléments ou les éléments remplissant des fonctions identiques pourront conserver les mêmes références de manière à simplifier la compréhension de l'invention.

### 25 Description d'un mode de réalisation

L'opération de patronage d'un vêtement est souvent compliquée et les opérations de pliage de tissu délicates, ce qui éloigne le consommateur du résultat recherché. Le procédé de personnalisation **200** de la présente invention permet de fournir un kit de découpage **100** sur requête d'un consommateur. Le kit de découpage **100** est configuré pour que le résultat du vêtement confectionné par le  
30 consommateur soit semblable à celui recherché. Le procédé de personnalisation **200**

comprend une étape de génération d'un modèle de couture **210**. Ce modèle de couture comprend un patron de couture **110** présentant une pluralité de dessins de pièces d'assemblage **111, 112, 113** comme cela est représenté sur la figure unique.

5 Cette étape de génération du modèle de couture **210** peut comprendre une étape de sélection **211** d'un modelé parmi une pluralité de modèles proposés, ou une étape de création **212** du modèle de couture par le consommateur de sorte que le consommateur puisse personnaliser le vêtement qu'il souhaite confectionner à sa guise.

10 Si le consommateur souhaite soumettre lui-même un modèle, l'étape de génération du modèle de couture **210** comprend une étape d'acquisition de la requête soumise par le consommateur. Cette requête comprend soit la création d'un modèle de couture **212** soit l'émission d'un modèle de couture **213** de sorte que le consommateur puisse soumettre un modèle particulier et/ou de créer son modèle de couture de façon personnalisée.

15 Lorsque que cette requête est émise, le procédé de personnalisation accuse réception du modèle lors de l'étape de génération du modèle de couture **210** de sorte à confirmer que la soumission du modèle de couture à bien était effectuée.

20 À la suite de cette étape de confirmation, le patron de couture **230** est communiqué à un dispositif d'impression. Ce dispositif d'impression peut être distant du consommateur. Par la suite, le patron de couture **250** est imprimé sur un support de patron **120** qui peut être d'un format correspondant à la largeur d'une laize de tissu. Ceci permet de placer différentes pièces d'un même vêtement dans toutes les tailles sur une seule et même planche de la largeur d'une laize de tissu contrairement au format des patrons de couture actuellement commercialisés, c'est-à-dire le format  
25 A0.

Or, pour certain projet, il est nécessaire que le patron de couture soit deux fois plus large de sorte à correspondre à la largeur d'une laize de tissu, afin d'éviter au consommateur de plier sa laize de tissu en 2 opérations délicate. C'est pourquoi, la taille du patron de couture correspond à la taille d'une laize, de sorte à  
30 supprimer l'opération de pliage.

En outre, le support de patron peut se présenter sous la forme d'un papier, d'un tissu tissé et du non tissé voire même déchirable.

Le procédé de personnalisation comprend également une étape d'adhésion du support de patron **270** sur un textile **106, 107, 108** de sorte à former un ensemble à découper. Ce textile est sélectionné lors de l'étape de sélection tout comme l'accessoire. À ceci près, que l'utilisateur peut être en possession de  
5 l'accessoire et souhaite seulement que pendant l'étape d'impression, l'emplacement de l'accessoire **251** soit imprimé sur le support de patron. Ainsi, l'accessoire peut être positionné selon le consommateur.

Lors de l'étape d'adhésion **270**, l'adhésion du support de patron avec le textile est réalisée par calandrage à chaud et/ou à froid de sorte que le support de patron ne subit pas de déformation, d'aplatissement contrairement à une opération  
10 de laminage.

De plus, l'adhésion du support de patron avec le textile est réalisée lors de l'étape d'adhésion **270** est réalisée par l'application d'une couche thermocollante, d'un support adhésif double face et/ou d'une couche adhésive à base d'acrylique. Ces  
15 différents adhésifs permettent le repositionnement du support de patron sur le textile soit lors de l'étape d'adhésion **270**, plus exactement après l'étape de d'adhésion **270**, soit par l'utilisateur lui-même.

À la suite de ces étapes, l'ensemble à découper est découpé, lors d'une étape de découpage **290**, de sorte à former un kit de découpage **100** comprenant le  
20 support de patron **120** et le textile **105, 107, 108**.

Toutes ces étapes permettent à l'utilisateur de faciliter l'opération de patronage d'un vêtement est ainsi que celles liées aux pliages de tissu, de positionnement des pièces et d'épinglage.

Dès lors, l'utilisateur reçoit ultérieurement un kit de couture pour la  
25 confection d'un vêtement comprenant un kit de découpage **100** et un accessoire **109**. Ce kit de découpage **100** consiste en un textile **106, 107, 108**, sélectionné par l'utilisateur et collé au patron de couture **110** ce qui facilite les opérations de pliage de tissu, de positionnement des pièces et d'épinglage de sorte que le résultat obtenu est proche de celui recherché.

## REVENDEICATIONS

1. Procédé de personnalisation (200) d'un kit de découpage (100) sur requête d'un consommateur ; le kit de découpage (100) étant configuré pour la confection d'un vêtement par le consommateur ; le procédé de personnalisation (200) comprenant les étapes suivantes :
- génération d'un modèle de couture (210) ; le modèle de couture comprenant un patron de couture (110) présentant une pluralité de dessins de pièces d'assemblage (111, 112, 113) ;
  - communication du patron de couture (230) à un dispositif d'impression ;
  - impression du patron de couture (250) sur un support de patron (120) ;
  - adhésion du support de patron (270) sur un textile (106, 107, 108) de sorte à former un ensemble à découper ; et,
  - découpage de l'ensemble à découper (290) de sorte à former un kit de découpage (100) comprenant le support de patron (120) et le textile (105, 107, 108).
2. Procédé de personnalisation (200) selon la revendication 1, dans lequel l'étape de génération du modèle de couture (210) comprend une étape de sélection (211) ou une étape de création (212) du modèle de couture.
3. Procédé de personnalisation (200) selon la revendication 1 ou 2, dans lequel l'étape de génération du modèle de couture (210) comprend une étape d'acquisition de la requête ; la requête comprend la création d'un modèle de couture (212), la sélection d'un modèle de couture (211) ou émission d'un modèle de couture (213).
4. Procédé de personnalisation (200) selon la revendication 3, dans lequel l'étape de génération du modèle de couture (210) comprend une étape d'accusé de réception.
5. Procédé de personnalisation (200) selon la revendication 1, dans lequel l'étape d'adhésion (270) est réalisée par calandrage à chaud et/ou à froid.
6. Procédé de personnalisation (200) selon la revendication 5, dans lequel l'étape d'adhésion (270) comprend l'application d'une couche thermocollante, d'un support adhésif double face et/ou d'une couche adhésive à base d'acrylique.
7. Procédé de personnalisation selon la revendication 1, lequel comprend la sélection et/ou la fourniture d'un accessoire (209).

8. Procédé de personnalisation selon la revendication 1 ou 7, dans lequel l'étape d'impression comprend l'impression d'un emplacement d'un accessoire (251).

9. Kit de découpage (100) pour la confection d'un vêtement par le consommateur ; le kit de découpage (100) consistant en un textile (106, 107, 108) collé à un patron de couture (110) ; le patron de couture (110) comportant une pluralité de dessins de pièces d'assemblage (111, 112, 113).

10. Kit de couture pour la confection d'un vêtement par le consommateur ; le kit de couture comprenant un kit de découpage (100) selon la revendication 9 et un accessoire (109).

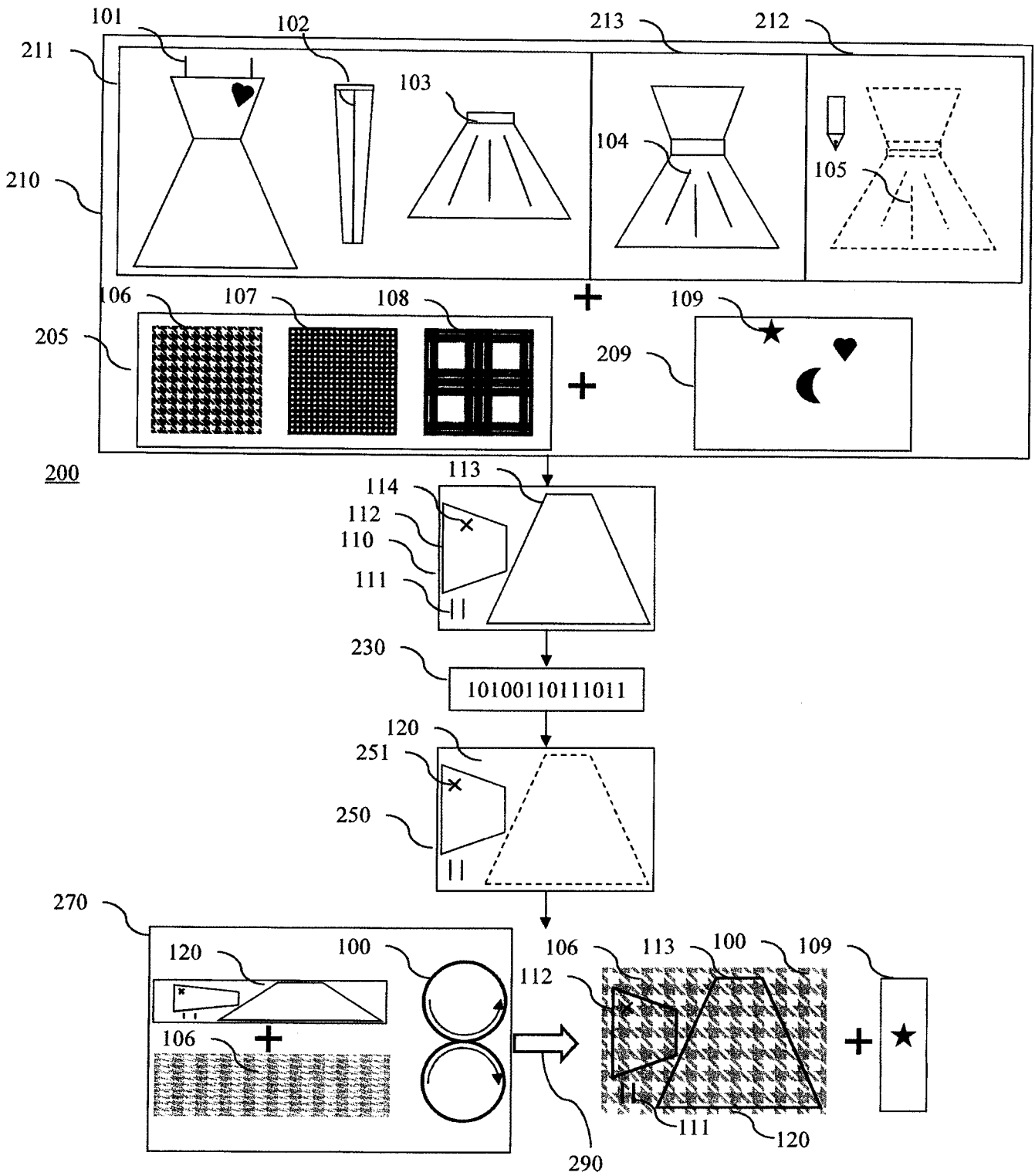


Figure unique



**RAPPORT DE RECHERCHE  
PRÉLIMINAIRE**

N° d'enregistrement national

établi sur la base des dernières revendications déposées avant le commencement de la recherche

FA 854578  
FR 1800390

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
X	US 2010/229408 A1 (STARODOUMOVA IOULIA [US]) 16 septembre 2010 (2010-09-16)	1-4,9	A41H3/00 A41H3/08
Y	* alinéa [0020] - alinéa [0023]; revendications *	5-8	
X	FR 2 501 975 A3 (MULLEMAN ROBERT [FR]) 24 septembre 1982 (1982-09-24)	9	
Y	* le document en entier *	5,6,10	
Y	FR 2 481 084 A1 (FRINOT MUGUETTE [FR]) 30 octobre 1981 (1981-10-30)	10	
	* revendications *		
X	DE 23 45 118 A1 (MATTES KLARA) 20 mars 1975 (1975-03-20)	9,10	
Y	* le document en entier *	7,8	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC)
			A41H
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
11 janvier 2019		Debard, Michel	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention	
X : particulièrement pertinent à lui seul		E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure.	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie		D : cité dans la demande	
A : arrière-plan technologique		L : cité pour d'autres raisons	
O : divulgation non-écrite		.....	
P : document intercalaire		& : membre de la même famille, document correspondant	

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE  
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 1800390 FA 854578**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du **11-01-2019**

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 2010229408	A1	16-09-2010	AUCUN	
-----				
FR 2501975	A3	24-09-1982	AUCUN	
-----				
FR 2481084	A1	30-10-1981	AUCUN	
-----				
DE 2345118	A1	20-03-1975	AUCUN	
-----				